

NOUVEAU



SUR
PRESCRIPTION
MÉDICALE

PARCOURS DE SOINS APRÈS TRAITEMENT D'UN CANCER

Vous avez terminé votre traitement « actif » de cancer
depuis moins d'1 an ?

Sur prescription médicale, vous pouvez bénéficier gratuitement :



Un bilan d'activité
physique adaptée

ET/OU



Un bilan avec ou sans suivi
diététique

ET/OU



Un bilan avec ou sans suivi
psychologique

Comment ?

1 JE PRENDS RENDEZ-VOUS AVEC MON MÉDECIN
GÉNÉRALISTE OU CANCEROLOGUE



POUR OBTENIR MA PRESCRIPTION MÉDICALE
ACCÉDEZ AU MODÈLE DE PRESCRIPTION EN
LIGNE EN SCANNANT LE QR CODE

2 JE CONTACTE LA LIGUE

LA LIGUE CONTRE LE CANCER DE
L'ESSONNE
DISPOSITIF APRÈS-CANCER
01.64.90.58.71
POSTCANCER.CD91@LIGUE-CANCER.NET

3 JE RÉALISE MON PARCOURS DE SOINS
INDIVIDUALISÉ

SANS AVANCE DE FRAIS ET AU PLUS
PRÈS DE MON DOMICILE.